

Enfants de Partout

numéro
173

La revue des donateurs du BICE - bice.org



AVEC VOUS DEMAIN

**En reportage
au Togo**

DOSSIER

**L'enregistrement des naissances,
un enjeu de développement**

EN DIRECT DU TERRAIN

**RDC : pour le droit
à l'éducation des filles**



Numéro Spécial Afrique

Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Reportage au Togo auprès de jeunes victimes d'abus

P. 4 et 5

Dossier

L'enregistrement des naissances, un enjeu pour l'Afrique

P. 6

En direct du terrain

En RDC, des ateliers pour lutter contre les discriminations

P. 7

Portrait

Frère Téfi Raoul Traoré : la foi en l'avenir des enfants

P. 8

Agenda

- Plaidoyer du BICE à l'ONU
- De nouvelles formations résilience

Prière

Prière du père Daniel Kellyjoe

ÉDITO

Espérance pour les enfants d'Afrique !



“ Chères donatrices, chers donateurs, permettez-moi de vous souhaiter paix, bonheur et santé pour cette nouvelle année. Plus que jamais, ces vœux font sens, tant les défis nombreux nous obligent à l'espérance. La nôtre reste vive. Notamment pour les enfants d'Afrique auxquels nous dédions ce numéro.

L'Afrique sera, selon les projections de l'ONU, le continent le plus peuplé au monde d'ici 2050, et est déjà le plus jeune, les enfants représentant la moitié de ses habitants.

Elle est dans nos cœurs depuis toujours. C'est là qu'en 1982 a débuté notre action terrain, avec un projet d'éducation pour les enfants des rues. Notre engagement n'a jamais faibli depuis, car trop d'enfants y sont encore privés de leurs droits. Dans notre dossier vous découvrirez que plus de la moitié des 0-5 ans ne possèdent ainsi pas d'acte de naissance et que, privés de toute existence légale, ils sont la proie de tous les trafics. Heureusement, les actions menées par nos partenaires, comme au Togo auprès des jeunes filles victimes de violences ou en RD Congo pour lutter contre les discriminations à l'encontre des filles, ouvrent des chemins.

Et nous pouvons faire nôtres les mots du Frère Traoré tirés de son portrait : « *J'ai l'espoir que tous les enfants puissent grandir sans connaître d'abus ni de violences, ce qui est parfaitement possible. Dieu nous aide dans cette tâche.* » Bien à vous.

Olivier Duval, Président du BICE

DE VOUS À NOUS

Le don sur succession, un don encore méconnu

Certains parmi vous choisissent de désigner le BICE comme légataire, de tout ou partie de leurs biens, ou encore bénéficiaire d'une assurance-vie. Une belle façon de continuer à transmettre l'espérance aux enfants les plus défavorisés. On le sait moins, mais les héritiers peuvent aussi choisir de rendre hommage à l'engagement d'un parent à travers un don sur succession : ils reversent alors une partie du patrimoine reçu en héritage. Le don sur succession est exonéré de droits de succession s'il intervient dans les 12 mois suivant le décès. N'hésitez pas à en parler à votre notaire qui saura vous conseiller.

Dans le dépliant joint, vous retrouverez toutes les formes de transmission possibles au BICE.

Merci aux donateurs du Giving Tuesday



Le 29 novembre dernier, se déroulait en France le Giving Tuesday, mouvement international de solidarité et de générosité qui nous invite tous à nous engager pour une cause qui nous tient à cœur. Le BICE participait à cette opération avec un projet original, mené en Inde auprès de mamans en grande précarité avec son partenaire Aina Trust. Les mamans suivent une formation sur la création et la gestion de micro-entreprises. Puis, elles reçoivent chacune 10 000 roupies (122 €) pour acheter l'équipement nécessaire pour se lancer. Notre objectif pour ce Giving Tuesday était de financer 40 kits d'installation. À ce jour, grâce à votre générosité, nous avons récolté 1 893 €, ce qui nous permet d'assurer 15 kits. L'opération n'est bien sûr pas terminée. Si, vous aussi, vous souhaitez aider une maman indienne, il vous suffit de préciser Giving Tuesday sur le bulletin de don joint. D'avance, nous vous en remercions.

Protéger les jeunes filles contre les violences au Togo

Dans le Sud-Est maritime du Togo, l'association pour la promotion et la protection de l'enfant et de la jeune fille (A2PEJF) sensibilise les populations rurales contre toutes les formes de violence et prend en charge les enfants victimes. Un projet de 18 mois soutenu par le BICE.

Abeline a 13 ans. Elle vit à Afagnan, un grand village rural au sud-est du Togo. Là-bas, comme dans les communes voisines, pas de bitume, peu de constructions en béton. Mais des routes et sols dans les tons ocre rouge, des champs de palmiers, de manioc, de maïs, des maisons en briques de terre et plâtre de boue, recouvertes de chaume. Orpheline de père, la jeune fille habite avec sa maman et ses sept frères et sœurs dans l'une de ces petites huttes. Un soir d'août dernier, alors qu'elle rentre chez elle après avoir vendu du bois de chauffe au marché, elle est victime d'un viol. « Il faisait nuit, j'ai vu un homme sur la route avec son téléphone portable. Il m'a laissée le dépasser puis il s'est mis derrière moi et m'a frappée. J'étais à terre, il s'est jeté sur moi, a déchiré mes vêtements », raconte Abeline. Des passants la découvrent peu de temps après, allongée sur le bord de la route. Impossible pour elle de se relever, de marcher. « Quand je l'ai vue comme ça, j'ai eu envie de hurler, se souvient sa maman. Je l'ai portée sur mon dos jusqu'au dispensaire. Là-bas, ils m'ont dit que c'était trop grave et qu'il fallait aller à l'hôpital. Il y en a un à Afagnan, nous nous y sommes rendues tout de suite. »

Accompagner les enfants victimes

En grande précarité, la maman ne peut payer les soins sans recourir à un prêt usuraire, très onéreux. « Dans un tel contexte, beaucoup renoncent aux soins pour leur enfant, alors qu'il en a absolument besoin et qu'il risque des complications graves. La maman d'Abeline s'est, elle, endettée tout en sachant que ce serait extrêmement difficile ensuite, explique Mawouto Afansi, directeur de A2PEJF. Bien sûr, dès que nous avons été informés de l'agression par la brigade, nous leur avons proposé notre



Une réunion de sensibilisation dans un village.

aide. » Un soutien financier pour assurer la prise en charge médicale de la victime, et un accompagnement juridique et moral. « Nous sommes là pour écouter, conseiller. Nous rendons des visites régulières pour suivre l'enfant sur les plans psychologique et médical. Nous nous assurons aussi que les analyses de contrôle trois mois après le viol soient bien réalisées. Nous assistons les familles sur le plan juridique. Dans cette affaire, le coupable n'a pas encore été identifié », explique Mawouto Afansi qui précise que le projet prévoit la prise en charge d'une vingtaine d'enfants victimes jusqu'en septembre 2023.

Prévenir les actes de violences

En parallèle, un volet « prévention » est déployé dans les sept villages d'intervention. Cela passe par le renforcement des compétences des conseillers municipaux et leaders communautaires, la création de comités communautaires de protection de l'enfant et de clubs scolaires dans cinq établissements, ainsi que leur formation. « L'éducation punitive, le non-respect des droits de l'enfant sont courants, que ce soit à la maison ou à l'école. La violence sexuelle est aussi un fléau contre lequel

Avec 61 €
(soit 21 € après réduction fiscale),
un enfant victime reçoit l'appui
médical nécessaire.

nous devons lutter. Il est donc essentiel d'avoir des relais dans les communautés. Plus on est nombreux à porter haut le combat contre les violences, plus on sera entendus. »

Causeries sur les places publiques, sketches joués par les clubs scolaires dans les écoles ou sur les marchés, émissions de radio... Tous les moyens sont bons pour sensibiliser les populations et faire évoluer les mentalités. « Pendant nos interventions, nous parlons des différentes formes de violence, rappelons leurs conséquences sur les enfants et leur gravité sur le plan juridique, expliquons l'importance de les dénoncer afin de lutter contre l'impunité des auteurs », précise Mawouto Afansi.

Autant de messages pour éviter à d'autres enfants les souffrances subies par Abeline. Aujourd'hui, la jeune fille scolarisée en 6^e dit aller « mieux ». « Je veux réussir à l'école, étudier longtemps, devenir docteur », confie-t-elle.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS PROTÉGER DES ENFANTS DE LA VIOLENCE. MERCI !



L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, UN ENJEU POUR L'AFRIQUE

Aujourd'hui encore, des millions d'enfants nés en Afrique ne sont pas enregistrés auprès de l'état civil. Sans existence légale, leurs possibilités d'accéder à l'éducation, la santé, la justice, ou tout simplement d'être protégés, sont réduites à néant. Face à cet enjeu de droits mais aussi de développement, les pays africains se mobilisent. Avec des initiatives et des résultats concluants.

L'inégalité des chances commence dès les premières années de la vie des enfants qui n'ont pas d'acte de naissance et donc pas d'existence légale. Selon un dernier rapport de 2022 de l'UNICEF¹, ils sont 91 millions en Afrique, soit près de la moitié des moins de 5 ans. On est loin de l'objectif d'un enregistrement universel des naissances que se sont fixé tant les Nations unies, à l'horizon 2030², que l'Union africaine, pour 2040. Des progrès significatifs et encourageants ont pourtant été réalisés, comme l'explique Cecilie Modvar, spécialiste de la protection de l'enfant au Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. « Pour la région que je couvre, les niveaux d'enregistrement des naissances sont passés de 45 % en 2015 à un taux actuel de 59 %, et ce, malgré une croissance démogra-

« Un certificat de naissance est la preuve de qui vous êtes, de votre âge. »

phique importante au cours de la même période. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour atteindre la couverture universelle. »

Un enjeu de droit pour les enfants

Pour un enfant, exister aux yeux de l'État dans lequel il grandit est un droit fondamental dont découle la jouissance de tous les autres. « Un certificat de naissance est la preuve de qui vous êtes, de votre âge, poursuit Cecilie Modvar. Il s'agit donc d'une étape critique pour accéder aux services sociaux comme la

santé, l'éducation et la justice. » Selon le rapport de l'UNICEF, « l'écart en matière d'enregistrement des naissances entre les plus riches et les plus pauvres s'est creusé en deux décennies, notamment en Afrique centrale. » Et ce au détriment des plus démunis qui se voient pris dans un véritable engrenage de pauvreté, d'exclusion et de mise en danger, comme le déplore Cecilie Modvar : « L'un des facteurs communs et déterminants de l'exclusion sociale et économique est l'absence d'identité juridique. Un certificat de naissance, en tant que preuve légale de l'âge, peut protéger les enfants contre le travail et le mariage précoce, les poursuites et condamnations en tant qu'adultes et le recrutement dans les forces et groupes armés. »

Un enjeu de développement

Quand un pays n'est pas en mesure de dénombrer les naissances sur son terri-

toire, c'est son développement qui s'en trouve pénalisé. « Lorsque l'enregistrement des naissances est complet et exact, il facilite la gouvernance démocratique, précise Cecilie Modvar. Et il engage les gouvernements à préconiser et à budgétiser des politiques de prestation des services de base qui répondent aux besoins de leur population. » C'est pourquoi l'enregistrement de tous les enfants est l'un des objectifs que se sont fixés les Nations unies, dans le cadre des ODD³. L'analyse statistique publiée par l'UNICEF permet d'évaluer les progrès réalisés. « Plus de 20 pays africains pourraient être sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs, constate Cecilie Modvar. D'autres auront besoin d'efforts supplémentaires et accélérés pour y parvenir. Nous continuerons de travailler avec les gouvernements et par le biais de partenariats régionaux pour s'assurer qu'aucun pays ni aucun enfant ne soit laissé pour compte dans l'effort mondial visant à garantir l'identité juridique de tous. »

Une contribution indispensable des systèmes de santé

Atteindre cet objectif passe par la mise à contribution des systèmes de santé pour que l'acte de naissance soit délivré par exemple au moment de la vaccination, et aussi par sa gratuité, même après le délai légal d'enregistrement de la naissance. C'est le constat que fait Cecilie Modvar : « En RD Congo, le gouvernement a testé un modèle qui implique directement les agents de santé et de vaccination dans le processus d'enregistrement des naissances. Des initiatives similaires sont mises en œuvre dans toute la région. Et comme cette approche prouve son efficacité, notre objectif actuel est de soutenir les gouvernements dans leurs efforts de planification et de budgétisation pour la mise en œuvre à l'échelle nationale. Les solutions pour une telle interopérabilité ont été adaptées à différents contextes, testées, et il est maintenant temps de les déployer. »

1- « Une mise à jour statistique sur l'enregistrement des naissances en Afrique ».

2- ODD (Objectif de Développement Durable) 16.9.

3- Objectifs de Développement Durable, ensemble de 17 objectifs de développement durable que les Nations unies se sont fixés à l'horizon 2030.



« Je mettais dans un carton tous les actes de naissance qui n'avaient pas été retirés et j'allais sur les marchés avec un mégaphone. »

Togolaise, ancienne maire de la ville de Lomé, ancienne ministre de la Santé et des Affaires sociales, actuelle membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, Suzanne Aho a fait de l'enregistrement des naissances l'un de ses grands combats.

« Je connais les statistiques de l'UNICEF et les politiques mises en place par l'Union africaine. Mais tant que tout le monde, chacun à son niveau, ne se sentira pas responsable de l'enregistrement des naissances, nous n'avancerons pas. Les parents ne comprennent pas combien il est crucial pour leur enfant d'avoir une existence légale. Ils pensent aussi que ça va coûter cher de le faire enregistrer.

Nous avons installé des bureaux d'enregistrement des naissances dans les maternités. Mais la plupart des mamans n'y vont pas, notamment car elles pensent que c'est au mari de le faire. Quand elles y vont, on leur demande le patronyme de leur mari, que le plus souvent elles ne connaissent pas. J'en ai vu qui répondaient : "C'est papa". On leur demande le prénom de l'enfant et, là encore, elles ne savent pas, ça n'a pas été décidé avec le père qui est généralement absent. Pendant ce temps-là, l'enfant n'existe pas, il est invisible. Et quand les gouvernements décident de la gratuité des actes de naissance, ils ne le font pas savoir. Ce silence entretient l'idée que c'est payant. Et c'est malheureusement souvent le cas malgré la loi, car l'agent d'état civil, quand il est seul avec le déclarant, peut lui réclamer de l'argent. Cette corruption est à tous les niveaux.

Un enfant doit présenter un acte de naissance pour s'inscrire au certificat d'études. S'il n'en a pas, l'enseignant va lui proposer de faire établir un jugement supplétif au tribunal. Cela a un coût et, là encore, l'enseignant va se faire payer pour la démarche. Plus

grave : le jugement supplétif ne vaut pas acte de naissance. Il faut le faire transcrire dans les registres, et cela dans l'année, pour obtenir l'acte de naissance. Beaucoup ignorent ce délai, y compris certaines ONG. Elles obtiennent des jugements supplétifs mais ne les font pas transcrire. L'enfant n'aura pas d'acte de naissance. Pour les filles, c'est encore pire. Comme elles vont se marier et porter le nom de leur mari, on ne juge pas utile de leur établir un acte de naissance.

Il y a des solutions. Profitons des campagnes de sensibilisation sur la vaccination pour parler également de l'importance d'enregistrer les enfants. Parlons-en aux mamans lors du suivi de grossesse, en leur disant bien de prendre une copie de la carte d'identité de leur mari lorsqu'elles viennent accoucher, et de décider avant du nom du bébé. L'Union africaine a décrété le 10 août Journée de l'enregistrement des naissances. Menons plutôt des actions concrètes et organisons de vastes campagnes de sensibilisation sur l'importance d'enregistrer les enfants et d'aller retirer ensuite son acte de naissance. C'est l'autre grand défi.

Quand j'étais maire de la ville de Lomé, je mettais dans un carton tous les actes de naissance qui n'avaient pas été retirés et j'allais sur les marchés avec un mégaphone. J'annonçais les noms en précisant que rien de cela n'était payant. C'est ainsi que l'on avance. »

Promouvoir l'égalité entre filles et garçons en RD Congo

Dans le cadre du programme Écoles sans murs, nos partenaires en RDC expérimentent des ateliers de « masculinité positive ». Une façon de rétablir l'égalité entre les garçons et les filles, trop souvent discriminées par rapport à l'éducation. Mais aussi de réparer des dysfonctionnements familiaux qui causent décrochage et échec scolaires.

À l'occasion du séminaire Écoles sans murs (EsM) organisé à Paris, *Enfants de Partout* a rencontré les représentants de Ghovodi et de Peder, deux partenaires du BICE en RDC qui expérimentent, dans le cadre de notre programme, des « ateliers de masculinité positive ». Leur objectif : lutter contre les inégalités entre les filles et les garçons, mais aussi ramener dans les familles l'harmonie dont les enfants ont besoin pour mener à bien leur scolarité et grandir sereinement. Une initiative dont Bene Kimathe de Ghovodi a été à l'origine en 2012. « *Nous cherchions à lutter contre les violences intrafamiliales sans pointer du doigt les hommes. Bien qu'on parle de "masculinité positive", notre démarche cherche surtout à rapprocher les membres de la famille pour que tous en sortent gagnants.* »

Cheminer vers l'harmonie

Plus que de simples ateliers, il s'agit d'un véritable parcours, qui commence par des discussions au sein de groupes séparés d'hommes et de femmes, sur diverses thématiques comme la répartition des tâches ménagères, l'affectation des ressources, l'éducation des enfants... À l'issue de ce premier cycle, hommes et femmes se retrouvent pour confronter leurs visions et définir des engagements pour l'avenir, engagements qu'ils prennent solennellement devant leur communauté lors d'une cérémonie de clôture. Un suivi est ensuite prévu pour s'assurer que les familles s'y tiennent.

Réfléchir à un accès équitable à l'éducation

« *Au lieu d'agir sur les conséquences des discriminations, comme la déscolarisation des filles, poursuit Bene, nous agissons sur les normes sociales*



Atelier de remise à niveau scolaire dans l'un des centres de Peder, à Bukavu.

qui en sont les causes. Cela permet d'opérer des changements au niveau familial qui se répercutent au niveau communautaire. Nous travaillons par exemple sur la répartition des tâches ménagères. Culturellement, celles-ci incombent aux filles qui s'en acquittent après l'école, parfois jusque très tard, ce qui les empêche de faire leurs devoirs et nuit à leur concentration en classe. Une égale répartition des tâches résout en partie les inégalités d'accès à l'éducation. Même chose pour la répartition des ressources. Bien des parents qui ont les moyens de payer la scolarisation de leurs enfants n'en font pas une priorité, ou pas une priorité pour leurs filles. Nous amenons le couple à gérer l'argent du ménage pour le bien de tous ses membres. »

Un précieux outil de médiation

L'approche a tout de suite séduit les équipes de Peder. « *Nous gérons des centres pour les enfants en rupture familiale, explique son coordinateur, Thomas*

d'Aquin Rubumbura, le représentant de Peder. Une de nos activités consiste à rapprocher les enfants de leurs familles. Ces ateliers permettent d'apporter des solutions à la violence intrafamiliale qui, plus que la pauvreté, pousse les enfants à fuir. Ils vont chercher auprès des bandes la chaleur qu'ils ne trouvent pas chez eux. » Cette méthode facilite le travail de médiation familiale car elle offre un espace de parole libre. « *Les participants se passionnent pour les discussions, poursuit Thomas d'Aquin. Nous observons des changements au niveau des familles avant même la fin du parcours.* » Une liberté de parole appréciée également par les groupes de jeunes qui fréquentent les centres du Peder. « *Les ateliers leur donnent l'occasion de découvrir que d'autres vivent les mêmes réalités qu'eux.* »

GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ, LES MENTALITÉS ÉVOLUENT POUR OFFRIR UN NOUVEL AVENIR AUX FILLES. MERCI !

Frère Téfio Raoul Traoré, au service de Dieu et des enfants



« La protection de l'enfant est au cœur de notre institution. »

C'est au sein des établissements des *Frères des Écoles Chrétiennes La Salle* que Frère Téfio Raoul Traoré a trouvé sa double vocation de religieux et d'éducateur. Dans un pays, le Burkina Faso, où les enfants sont confrontés à de nombreux maux, il garde l'espérance que ceux-ci puissent grandir sans connaître d'abus ni de violence.

Quelle enfance avez-vous eue ?

Frère Raoul Traoré : J'ai grandi à Bomborokuy, un village du Burkina Faso où j'ai vécu une enfance heureuse dans des conditions modestes. Je suis le huitième d'une fratrie de neuf. Mon père était agriculteur et ma mère avait un petit commerce. Ils nous aimaient, mais à la manière africaine, c'est-à-dire qu'ils subvenaient à nos besoins sans nous couvrir de baisers. Nous avons tous été scolarisés, ce qui était rare au village. À l'époque, la cravache était encore utilisée, je ne saurais dire si j'étais bon élève par passion pour l'étude ou par peur d'être frappé !

Mon enfance a été également marquée par le travail, mais qui était adapté à nos capacités d'enfant, avec une dimension d'apprentissage. J'aidais mon père aux champs et ma mère. J'étais entouré d'autres enfants : mes camarades d'école, mes amis du catéchisme et des mouvements de jeunesse chrétienne, mes copains du quartier avec lesquels j'allais à la chasse et jouais au foot.

D'où est né votre engagement pour les enfants ?

L'attention que nous témoignaient nos parents a été une source d'inspiration pour mon engagement auprès des enfants, tout comme le dévouement désintéressé de mes éducateurs. Ma vocation de Frère vient également de cette expérience faite enfant d'être entouré par des personnes bienveillantes. Notre père fondateur, Saint Jean-Baptiste de La Salle, dit aux Frères d'être les anges gardiens des enfants confiés à leurs soins, afin qu'ils croissent en humanité et en spiritualité. Nos éducateurs lassalliens sont formés à assumer au mieux cette mission. Je suis gestionnaire de projets et peux témoigner que la défense de la protection de l'enfant est au cœur de tout nouveau projet d'école.

Quelles sont vos craintes et vos espoirs pour les enfants ?

J'ai de nombreuses craintes et autant d'espoirs. Chez nous, beaucoup pensent que la question des droits de l'enfant est une problématique occidentale qui tend à faire des enfants-rois sans aucun devoir. Or il y a tant à faire pour les enfants d'ici. Beaucoup subissent des sévices corporels pouvant entraîner des séquelles à vie. Il y a encore trop d'omertà sur des cas de viols, au prétexte de protéger une institution ou la réputation d'une famille ou même l'avenir de l'enfant. Notre pays est en proie au terrorisme djihadiste et aux conflits armés qui ont entraîné la fermeture de 5 700 écoles, et privé près d'un million d'enfants d'éducation. Beaucoup sont exploités par le travail ou forcés à la mendicité ; d'autres sont enlevés pour des trafics d'organes, des sacrifices rituels, ou subissent des mutilations sexuelles, ou sont enrôlés dans les groupes armés.

Ce tableau très sombre pourrait me porter à désespérer. Mais nous sommes des hommes et des femmes d'espérance. Et effectivement, la situation évolue. J'observe une prise de conscience historique : nous sommes en train de passer de la protection des institutions à celle de l'enfant. On luttait contre l'abus pour éviter les ennuis, aujourd'hui, c'est par souci des enfants. Cela s'est fait grâce au travail des médias et des ONG comme le BICE qui ont libéré la parole et fait évoluer la législation pour que les auteurs de crimes envers des enfants soient poursuivis. J'ai l'espoir que ces enfants puissent grandir sans connaître d'abus ni de violences, ce qui est parfaitement possible. Dieu nous aide dans cette tâche.

Les prochaines interventions du BICE auprès de l'ONU

Le BICE dispose d'un statut consultatif spécial ;

à ce titre, il peut faire remonter auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies les situations de détresse des enfants et inviter ses partenaires à y présenter directement des propositions pour faire progresser leur cause. Ainsi, lors de la **session du 27 février au 30 mars**, notre partenaire péruvien CEDAPP interviendra dans le cadre de notre programme Enfance sans violences. Il défendra ses recommandations pour que les services d'accompagnement aux enfants victimes de violences promis par l'État soient mis en place.

Nos partenaires en Géorgie et Côte d'Ivoire seront, eux, présents à une session en visioconférence pour défendre leur position sur les moyens de prévenir les violences envers les enfants et de mieux accompagner les victimes. Le **15 février**, le Pérou et la Côte d'Ivoire devraient apporter des éléments de réponses face aux situations de violation des droits pointées par le Comité des droits de l'enfant. Nos partenaires seront alors invités à rédiger et défendre un rapport alternatif aux informations fournies par les États en s'appuyant sur les réalités qu'ils observent au quotidien sur le terrain.

De nouvelles formations « Tuteurs de résilience »

La question de la résilience des enfants est centrale dans l'approche du BICE

et nous travaillons depuis plusieurs années avec l'Université Catholique du Sacré Cœur à Milan pour former des professionnels de l'enfance à devenir des « Tuteurs de résilience ». À l'occasion de la campagne de Noël, nous sollicitons votre générosité pour nos nouvelles actions de 2023. Grâce à vous, celles-ci ont pu commencer dès ce début d'année avec une nouvelle formation auprès de 22 professeurs et membres du personnel de l'Académie Nemesia, à Bangalore en Inde. Cette institution scolaire œuvre, tant sur le plan social qu'éducatif, auprès d'enfants, garçons et filles, des milieux les plus défavorisés. Un autre cycle est déjà prévu pour mai, cette fois au Liban, auprès de 19 psychologues, assistantes sociales, infirmiers, psychomotriciens et orthophonistes d'écoles La Salle et au sein de l'association Fratelli.

Encore un grand merci pour votre soutien.



Bon de générosité
À retourner avec votre chèque à l'ordre du BICE
BICE - 9 rue du Delta - 75009 Paris

Oui, je soutiens le BICE avec un don de :



50 € 100 € 150 €

Soit, après réduction fiscale

17 € 34 € 51 €

Merci de m'adresser mon reçu fiscal. Si je suis imposable, je pourrai déduire 66 % de mon don.

Nom Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] [] Ville

E-mail

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous disposez, en vous adressant par écrit à notre siège, d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Ces données pourront être utilisées par le BICE et ses partenaires à des fins de prospection. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation, cochez la case ci-contre

EDP173

PRIÈRE POUR L'AFRIQUE



« Seigneur,
Ta confiance nous renouvelle chaque matin.
Elle nous guérit et nous redonne vie.
Quelles que soient les épreuves,
tu es toujours à nos côtés et tu nous tends la main.
Regarde avec bonté et miséricorde la jeunesse d'Afrique
dans sa lutte contre l'analphabétisme et le manque de travail.
Suscite et inspire au sein de ce continent,
des hommes et femmes passionnés du développement.
Nourris-les de ta Parole et de ton amour pour l'humanité
afin qu'ils redonnent vie et espérance à la jeunesse d'Afrique
en offrant plus d'opportunités à l'éducation et au travail.
Tu es le Dieu de confiance et d'amour pour toute l'humanité.
Amen ! »

Père Daniel Kellyjoe, missionnaire d'Afrique.